

5^e CONGRÈS DU CNPK

Un congrès d'envergure, ouvert et indispensable

Le 4^e congrès du CNPK qui s'est déroulé à Clermont-Ferrand en avril 2008 avait pour thème "la spécificité du kinésithérapeute comme acteur de prévention". Il avait permis de souligner les axes principaux de la prévention en kinésithérapie, en particulier l'importance du dépistage kinésithérapique et des soins

précoces -souvent oubliés quand on parle de prévention primaire- et, pour cela, de la prise en compte de travaux fondamentaux (par exemple ceux de Raymond Sohier). Le 5^e congrès va montrer un plus large éventail des actions et des thématiques : prévention des rachialgies, des TMS, des chutes, du stress, etc. Il s'annonce déjà comme un congrès d'envergure (45 conférences, ateliers et tables rondes), ouvert à toutes les sensibilités représentées par quelques personnalités comme Francis Hebting, Christian Meignan, André Petit, Alain Semond, Jean-Luc Reynaud, Jean-Pierre Zana, etc.

Soyons pragmatiques

Le CNPK, fondé en 1993 par les 5 premiers comités départementaux, s'est doté très tôt (en 1994) d'une commission scientifique composée de kinésithérapeutes préventeurs expérimentés. L'objectif était de laisser de côté les approches pré-fabriquées de la prévention, et de tracer des axes vraiment spécifiques à la kinésithérapie en abandonnant des contenus, soit obsolètes, soit ne s'inscrivant pas assez dans notre identité de thérapeute-préventeur particulier. Il s'agissait de faire apparaître les lignes de forces que notre Décret de compétence ne suffit pas à montrer. Le pragmatisme étant assuré par la

prise en compte des expériences de terrain, la confrontation avec les autres acteurs et, bien sûr, notre pratique quotidienne.

Quant aux actions elles-mêmes, menées hors de nos cabinets, souvent originales et très appréciées, animées par des kinésithérapeutes partageant notre exigence de qualité, elles

Un congrès ambitieux

Lors du 4^e congrès, avait été présenté le concept du "rendez-vous préventif chez le kinésithérapeute", en accès direct. Grâce à un partenariat avec la FFMKR, ce rendez-vous fait l'objet d'une prise en charge par AMPLI-Mutuelle, effective depuis le 1^{er} janvier 2009.

Les premières formations-sensibilisations pour les kinésithérapeutes intéressés ont eu lieu. C'est une véritable révolution en marche dont ce nouveau congrès se fera aussi l'écho. Le 5^e congrès devrait donc témoigner de toutes ces valeurs : la liberté et la créativité mais aussi la recherche d'harmonisation qualitative ; l'ouverture et l'interdisciplinarité mais la préservation de l'identité du kinésithérapeute ; l'affirmation de notre place sur tous les terrains de la prévention, y compris celui de notre pratique quotidienne. Le CNPK travaille beaucoup et depuis longtemps déjà pour la prévention en kinésithérapie. Nous sommes donc

ne s'improvisent pas. Une image de la profession est en effet largement diffusée. Autant qu'elle soit valorisée. Il est sage de profiter de l'expérience de plus de 15 ans d'actions et de la déjà longue réflexion menée dans le réseau. Tous les kinésithérapeutes intéressés peuvent bénéficier auprès de nos centres de formation de stages et de tutorats. Ils découvriront l'approche stratégique des milieux (protocoles d'actions, évaluations, etc.), l'approche didactique (actualisée grâce aux sciences de l'éducation), le positionnement du kinésithérapeute par rapport aux autres acteurs et, enfin, la potentialité de la profession en prévention, insuffisamment développée lors de la formation initiale.

heureux que d'autres passionnés de prévention aient accepté de venir nous rejoindre et présenter le fruit de leurs travaux, réflexions, expériences. Tous ensemble, nous offrirons une occasion unique à tous les kinésithérapeutes de découvrir un peu mieux leur potentialité préventive.

Au nom du CNPK, je souhaite à tous les passionnés et les curieux de prévention, la bienvenue au 5^e congrès du CNPK de Saint-Brieuc les 4 et 5 juin prochains. ■

Michel de Saint-Rapt, président